



Compte-rendu Assemblée Générale ANABIBOU Samedi 6 avril 2019

La présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Membres présents 6 Membres représentés 12 sur 40 adhérents

Nous regrettons le faible nombre de participants à l'assemblée générale de cette année.



Bilan financier

▼ Dépenses

La trésorière détaille les gros postes de dépenses pour l'année 2018 :

5 000 € pour le CNDR pour financer comme convenu les lignes scolarisation, santé et agriculture du budget du Centre

2 500 € pour l'APEED pour financer des kits de fournitures scolaires

2 467 € pour les parrainages individuels

Ensuite viennent les frais de fonctionnement, puis les frais de conditionnement des produits béninois que nous vendons tout au long de l'année ainsi que les frais liés aux ventes et vide greniers

▼ Recettes :

Intérêts livret A : **32,88 €**

Les adhésions : **368 €** il est à noter trois nouveaux adhérents pour 2019

Les dons : pour un montant de **6 637€**

Le vide grenier : **315,30 €**

Les ventes de produits ANABIBOU, que ce soit en ventes directes ou à l'occasion du marché de Noël : **3 201 €**

Récupération et revente de papier usagés : en diminution, non par la diminution des volumes collectés mais parce que le prix d'achat du papier a énormément baissé : **152,20€**

Stand emballage paquets cadeaux de Noël à Sport 2000 : **436 €** ont été collectés tout au long des 6 jours d'ouverture du magasin SPORT 2000 avant Noël, par 3 adhérentes.

Soit un total des recettes de **11 642 euros**

Le solde disponible début 2019 est de **13 891 euros**



Bilan des actions ANABIBOU 2018

✓ Parrainages :

Vingt et un enfants sont soutenus par des parrainages individuels d'adhérents:

- 13 enfants dans le cadre d'un parrainage formalisé par une convention dont trois qui poursuivent leur apprentissage, trois autres enfants ont démarré une formation professionnelle en lycée technique et les sept derniers continuent leur scolarisation en maternelle ou primaire

- 8 enfants dans le cadre d'un soutien particulier pour l'achat de fournitures. Il s'agit des 8 enfants de la famille de Kondé et celle de Céline, salariés du CNDR.

Les parrainages sont très positifs, les enfants progressent dans leur apprentissage même si le niveau de français des plus jeunes reste faible.

Il est noté que les parrains ne correspondent que très rarement avec leur filleul. La convention prévoit un échange trimestriel mais les parrains le faisant effectivement sont peu nombreux. Les enfants qui reçoivent des courriers de leur parrain en sont très heureux et cela donne lieu à des lettres/réponses de la part des enfants intéressantes et parfois même drôles.

Discussion sur le cas d'Inadatou pour qui les choses ne se passent pas très bien. Elle est actuellement exploitée par sa grand-mère maternelle et a finalement fui le domicile de cette dernière pour se réfugier chez sa grand-mère paternelle chez qui elle se sent en sécurité. La situation n'est pour autant pas réglée car la tutrice légale est la grand-mère maternelle et c'est avec elle que nous avons signé la convention de parrainage. La grand-mère n'a pas respecté ses engagements au regard de cette convention. La question du maintien du parrainage est donc posée et avec celle de demander à la grand-mère de rembourser les sommes perçues à ce titre. La situation est suivie de près par Barthelemy.

➤➤ Décisions prises en AG :

- Sur la suggestion de Patricia, il est décidé de rédiger une fiche individuelle pour chaque enfant parrainé pour la remettre à chaque parrain pour donner plus de consistance aux parrainages qui peuvent rester assez abstrait pour certains parrains.

- Poursuite du travail avec Barthélémy autour des échanges parrains/filleuls et du suivi régulier des parrainages.

- Pour le cas d'Inadatou

- demande de remboursement des frais de scolarité à la grand-mère maternelle

- soutien financier d'Anabibou si un placement dans une institution devait être envisagé.

✓ APEED

Cette association s'occupe de 120 enfants. Les activités sont très cadrées sous le contrôle d'un comité de direction ; cette association évolue dans le sens d'un professionnalisme toujours plus grand. Des nouvelles nous sont données régulièrement tant sur la situation générale de l'éducation au Bénin, que sur les évolutions législatives ou sur les situations des enfants soutenus par l'APEED avec la participation d'Anabibou. Le budget annuel est de 10 700 € et l'association recherche une participation financière de 9850 €.

Anabibou a apporté une participation en 2018 de 2500 € pour la prise en charge des lignes budgétaires B1 de 1 à 4 : kits scolaires/ fournitures, manuels scolaires et livres et frais d'inscription au baccalauréat et au BEPC.

✓ CNDR

Le centre accueille actuellement 25 enfants.

Les adhérents présents ont regretté de n'avoir reçu qu'un bilan des activités soutenues financièrement par Anabibou et pas le bilan général des activités du CNDR. Cela fait naître de la frustration et de la déception de ne pas pouvoir suivre l'évolution du centre. Néanmoins nous avons pu, grâce au bilan fourni, apprendre avec plaisir que 2018 a enfin été une bonne année pour les projets agricoles du CNDR, projets que soutien depuis de longues années Anabibou. Le potager s'autofinance, les champs ont permis de répondre à une grande partie des besoins en céréales de l'alimentation des enfants et l'élevage a bien progressé hormis l'élevage de lapins qui a été stoppé du fait de la difficulté à mener à bien cette activité.

Les enfants accueillis se portent bien même si leurs retours en septembre de leur séjour en famille s'accompagnent souvent de crise de paludisme. En effet, les enfants n'ont souvent plus de moustiquaires chez leurs parents et se rendent dans des zones souvent remplies de moustiques pendant les vacances de juillet et Aout, période qui correspond à la saison des pluies et donc à une multiplication du nombre de moustiques.

L'année scolaire 2017-2018 a été perturbée par une grève des enseignants qui a duré plusieurs mois et qui a fait craindre la décision d'une année blanche. Ces événements ont eu des répercussions sur les résultats de certains enfants puisque 4 enfants redoublent malgré les séances d'étude mises en place.

Le centre a essayé de trouver des solutions pour autofinancer certaines de ses activités. C'est ainsi qu'une boutique a été construite et ouverte pour y vendre les productions du centre (sirop de citron, arachides...). Nous aurions aimé avoir plus de détails concernant cette évolution (financement, fréquentation, projet...) d'autant qu'un financement complémentaire est demandé à Anabibou pour cette boutique.

Nous avons aussi été informés de l'ouverture d'un restaurant servant exclusivement de la viande de porc grillé (porcs élevés par le centre). Nous n'avons là encore eu peu d'information sur la réalisation de ce projet.



Demandses d'allocations de budget et décisions

➤➤ APEED

Renouvellement du soutien de 2500 € pour la prise en charge des lignes B-I de 1 à 3 : Kits scolaires, manuels et frais de scolarisation pour 58 jeunes et les lignes B-I de 4 et 5 : frais d'examens BEPC et BAC en intégralité soit les frais d'examens de 35 enfants.

➤➤ CNDR

Les différents postes de budget sur lesquels le CNDR demande une aide sont détaillés pendant la réunion, culture, jardin, élevage, mutuelle, scolarité, boutique.

Cela donne l'occasion d'une discussion à propos de la gestion du centre, s'appuyant sur le rapport envoyé par le CNDR :

Il semble que l'élevage ne soit pas encore vraiment rentable mais le bilan ne donne pas le chiffre des recettes tiré par cette activité tant par la consommation de la viande par les enfants que par la vente des bêtes sur pied ou de viande.

Le taux d'encadrement des enfants est relativement important mais il avait été noté l'année passée quelques défaillances dans l'organisation des différentes interventions du personnel ayant un rôle éducatif. Nous n'avons pas d'élément sur une éventuelle évolution de la situation.

Concernant la scolarisation, nous notons le nombre croissant d'enfants scolarisés au sein des établissements catholiques ouverts par le diocèse dans le village. Cela pose la question de la participation d'Anabibou du fait que nous ayons toujours acté de ne scolariser les enfants soutenus (CNDR, APEED et parrainages) que dans des établissements publics notamment parce qu'Anabibou est une association laïque, que le coût de la scolarisation dans le privé est plus important et enfin pour ne pas créer de disparité dans le soutien apporté aux enfants en fonction des établissements scolaires.

Le projet de boutique mériterait d'être précisé, il est difficile d'en voir l'objectif, les moyens et plus généralement l'intérêt pour le centre.

Morgane se charge d'adresser par internet ces différentes questions et réflexions au Père Patient.

Il est donc décidé de renouveler le soutien de 5000 € au CNDR pour la prise en charge - des frais de scolarité des 8 enfants en école publique (732 €) et les frais pour les séances d'étude (366€) soit **un montant total de 915 €**

- des frais de mutuelle (482 €), le renouvellement d'une partie du stock de médicaments (200 €) et les éventuels frais de soins hospitalier (437 €) **soit un total de 1057 euros**

- des frais liés à la culture du champ de sorgho **soit un total de 635 €**

- des frais liés aux activités agro-pastorales à savoir l'entretien du système d'irrigation (**92 €**), l'entretien des moutons et des poules (137 €) et les frais de personnel (1556 €) **Soit un montant total de : 1787 € euros**

- Participation au projet de développement de la boutique : **600 euros, sous réserves des informations demandées sur ce projet.**

Morgane communiquera la préoccupation des adhérents concernant l'encadrement des enfants dans le centre ; en effet, le compte-rendu transmis aux responsables du centre après le séjour des adhérents en 2018 est resté sans réponse à ce jour, et le rapport d'activité reçu depuis manque de précisions à ce sujet.



Sources de financement pour 2019

» Morgane propose **la « bière africaine »**, c'est à dire la revente de bières aromatisées à base de bissap et fournies par le brasseur à prix pour revendeur.

» L'autre source de financement possible est **la reconduction de l'activité « confitures »**, fabriquées en majeure partie par Brigitte et Patricia à partir de dons de fruits ; cette activité demande beaucoup de travail, autant pour la fabrication, la mise en pots, l'étiquetage, la gestion d'inventaire et les livraisons, elle a représenté un peu plus de 750 pots vendus.

Quel que soit le choix qui sera fait de l'une et/ou de l'autre production, il s'avère nécessaire que chaque adhérent participe, dans la mesure de ses possibilités, à la vente de la production, bière ou confiture ; chaque projet ne vaudra le coup d'être lancé que si toutes et tous s'engagent sur une quantité à vendre.

Jean-Paul propose d'acheter les bocaux et couvercle par palette chez un fournisseur en gros faisant ainsi baisser le prix d'achat de 50%.

Pour envisager cet achat, il est nécessaire aussi que chaque adhérent remonte l'information sur sa participation aux ventes futures de confitures !

» Il semble intéressant de poursuivre la vente des produits béninois. La mousse de Karité a beaucoup de succès. La vente se fait presque essentiellement par le bouche à oreilles par l'intermédiaire des adhérents plus que lors des évènements dédiés à la vente tels que les marchés de Noël.

» Il est à noter pour les ressources 2019 le don exceptionnel fait à l'Initiative de Jeanine et Marc qui ont eu la gentillesse de faire convertir leurs cadeaux d'anniversaire de mariage en dons en faveur d'ANABIBOU. Nous les remercions très chaleureusement et leur souhaitons encore autant d'années de bonheur !

» Toutes les autres bonnes idées sont les bienvenues ☺

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Un petit goûter convivial conclut l'après-midi.

Merci aux adhérents qui ont fait le déplacement.